

RAPPORT D'OBSERVATION JUDICIAIRE

Visite aux avocats détenus en Turquie

**Behiç Aşçı – Oya Aslan – Selçuk Kozağaçlı- Barkın Timtik
Prison de Silivri, 18-21.02.2025**

**Engin Gökoğlu - Ozgür Yılmaz - Süleyman Gökten
Prison de Tekirdağ, 19.02.2025**

I. CONTEXTE DES VISITES – Les complexes carcéraux visités

1. Preface

À l'occasion de notre participation aux audiences, célébrées à Istanbul le 20.02.2025, dans le cadre des procès contre les avocates Seda Şaraldı et Betül Vangölü Kozagaçlı, les rédacteurs de ce rapport et une délégation d'autres observateurs internationaux, ont rendu visite à certains de ses confrères détenus dans les prisons de Silivri et de Tekirdağ.

Ces visites ont pu être réalisées grâce à l'assistance de l'association ÇHD et des collègues Balım İdil Deniz et Naim Eminoğlu, qui ont assisté avec un dévouement généreux aux réunions entre les visiteurs et les détenus comme traducteurs turque-anglais.

2. La prison de Silivri



L'entrée du complexe carcéral de Silivri

L'établissement penal de Silivri (officiellement dénommée «*Marmara Ceza İnfaz Kurumları Kampüsü*», «Campus d'Institutions pour l'exécution pénale de Marmara»), inauguré en 2008, est l'établissement carcéral le plus grand d'Europe, avec environs 25.000 détenues et détenus.

La zone de la prison est située près de la ville de Silivri, une ville sur la côte de la mer de Marmara, dans la grande région métropolitaine d'Istanbul, à environ 70 km du centre-ville. La citadelle carcérale consiste en un grand mur entourant plusieurs zones de détention, chacune étant à son tour entourée de murs et reliée aux autres par un réseau routier.



Vue d'ensemble de la citadelle carcérale de Silivri

Selon la classification des établissements pénitentiaires prévue par la loi no. 5275 de 2004 («Code pour l'exécution des peines et des mesures de sécurité »), l'établissement de Silivri est classé comme une «prison fermée» d'haute sécurité, au sein de laquelle il existe des zones de détention de type «L» et de type «F», ce dernier étant réservé aux détenus (en détention préventive ou condamnés définitivement) pour des délits politiques, des délits relevant des lois spéciales contre le terrorisme («*Terör*») ou contre la criminalité organisée, pour trafic de drogue, ainsi qu'aux détenus condamnés à la «prison à vie aggravée» (peine qui a remplacé la peine de mort, abolie en Turquie en 2002).

Les visiteurs autorisés à rencontrer les détenus sont uniquement les membres de la famille les plus proches et les avocats munis de leur mandat. Pour pouvoir rendre visite aux détenus, les avocats observateurs internationaux doivent donc recevoir un mandat de leur part.

Pour entrer dans la prison, les visiteurs sont soumis à un double contrôle. Un premier contrôle, avec des détecteurs de métaux, est situé à l'entrée de la citadelle carcérale. Une fois la première entrée franchie, on se dirige vers le bloc pénitentiaire de destination, en utilisant un bus de l'administration pénitentiaire qui suit un parcours fixe. Les observateurs internationaux peuvent également utiliser le minibus mis à disposition des avocats par le Barreau d'Istanbul. Une fois arrivé au bloc pénitentiaire de destination, le visiteur est soumis à des procédures de reconnaissance, y compris

la production de documents personnels et un balayage de la rétine oculaire, et obtient un laissez-passer. A la sortie de la salle d'admission, les visiteurs sont ensuite escortés à pied jusqu'à l'entrée de l'enceinte fortifiée du complexe de détention. Une fois à l'intérieur, les visiteurs sont soumis à un deuxième contrôle au détecteur de métaux, beaucoup plus approfondi que le premier. Tout signal d'alarme émis par le détecteur de métaux déclenche une fouille corporelle du visiteur, qui est effectuée par deux agents de la police pénitentiaire du même sexe que le visiteur concerné, à l'intérieur de cabines fermées. Tous les objets portés par les visiteurs (téléphones portables, montres, portefeuilles, bijoux, etc.) sont retenus par les surveillants pénitentiaires, et seules les lunettes de vue sont admises à entrer. Les avocats peuvent également apporter du papier, des stylos et des crayons. Une fois le contrôle effectué, le visiteur doit passer par un tourniquet métallique qui s'ouvre après reconnaissance de la rétine par un dispositif électronique qui déclenche le verrouillage. Il est intéressant de noter que toutes les procédures de sécurité pour l'accès aux zones internes de la prison s'appliquent non seulement aux visiteurs extérieurs et aux avocats, mais aussi aux surveillants pénitentiaires, aux juges et même au directeur de la prison.

Une fois le tourniquet franchi, le visiteur est conduit dans un couloir fermé par une grille en fer, sur lequel s'ouvrent les boxes où les détenus peuvent rencontrer leurs visiteurs. Il s'agit de boxes divisés par des parois en verre transparent et fermés par une porte normale. A l'extérieur, les agents pénitentiaires peuvent ainsi toujours observer tous les boxes en même temps. A son intérieur, le box est divisé en deux par une table pleine longueur. D'un côté de la table se trouvent les visiteurs et de l'autre le détenu. Il n'y a pas de cloisons entre les visiteurs et le détenu et le contact physique est donc autorisé. En revanche, les remises de matériel et d'objets ne sont pas autorisées : les visiteurs qui apportent des documents, du papier et des stylos ou crayons doivent les retirer à la sortie. À la fin de la visite (qui, pour les avocats, n'a pas de limite de temps particulièrement strictes), le visiteur doit signer un registre des visites et sortir en refaisant le chemin déjà parcouru pour entrer, et récupéré ses effets personnels et ses documents.

La prison de Tekirdağ



Entrée du complexe carcéral de Tekirdağ

Le complexe pénitentiaire de Tekirdağ est situé à environ 15 km du centre de la ville de Tekirdağ, dans la Région du Marmara.

Elle est divisée en cinq blocs, dont deux de type «F» (Bloc «F-1» et Bloc «F-2»). Il s'agit d'une petite-moyenne prison, d'une capacité d'environ 2000 personnes (hommes et femmes) au total. Dans les bloc de type «F» sont incarcérées principalement des personnes purgeant de longues peines définitives pour des délits politiques et terroristes, dont beaucoup sont condamnées à la prison à vie et long détention.

Les procédures d'admission et d'accès des visiteurs sont tout à fait similaires à celles en vigueur à la prison de Silivri, avec des contrôles encore plus minutieux.



Vue d'ensemble du complexe carcéral de Tekirdağ



Carte d'accès pour les avocats en visite au complexe carcéral de Tekirdağ

II. DÉROULÉ DES VISITES

1. Visites à la prison de Silivri – 18 et 21 février 2025

Le 18 février 2025, une délégation d'observateurs internationaux – parmi lesquels Me Barbara PORTA pour le compte de l'OIAD - a effectué une visite à la prison de Silivri pour rencontrer les avocats détenus Behiç Aşçı, Oya Aslan, Selcuk Kozagacli et Barkın Timtik. Les 4 collègues détenus sont membres éminents de l'association ÇHD et du Cabinet d'Avocats du Peuple (HHB). L'autre délégué de l'OIAD, Me Antonio Fraticelli, s'est rendu à Silivri pour rendre visite aux mêmes collègues détenus le 21 février suivant.

Lesdits quatre collègues sont détenus dans l'unité de détention n° 9 du campus pénitentiaire de Silivri, qui est une prison de type «F» pour les détenus des deux sexes, avec un régime d'isolement strict, avec des cellules à une ou trois personnes.

1.1.1 Av. Behiç Aşçı



Me Behiç Aşçı, âgé de 59 ans, est un avocat avec une longue histoire de militantisme au sein de l'association ÇHD et de défense des droits de l'homme en Turquie. En 2006, il a entamé une longue grève de la faim pour protester contre les conditions de détention inhumaines dans les prisons de type «F». Condamné dans le cadre du procès contre les avocats du ÇHD, il purge une peine définitive de 12 ans pour les crimes d'organisation, participation et propagande de l'organisation terroriste DHKP/C.

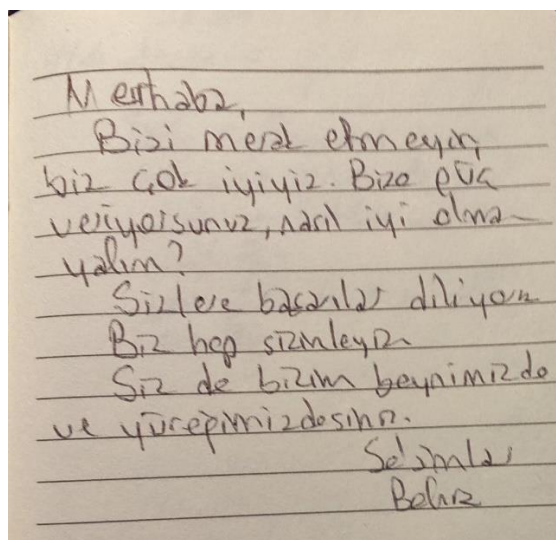
A l'occasion de cette visite, l'auteur de ce rapport a rencontré M. Aşçı pour la deuxième fois. Ce collègue est apparu en bonne santé et de bonne humeur, très heureux de recevoir la visite et la solidarité d'avocats étrangers. L'entretien a duré environ quarante-cinq minutes. Au cours de la rencontre, M. Aşçı a parlé des conditions d'emprisonnement dans lesquelles il se trouve. Comme la plupart des détenus de ce quartier, M. Aşçı partage sa cellule avec deux autres détenus. La cellule a une superficie d'environ 50 mètres carrés et est construite sur deux étages. L'étage inférieur est équipé d'une table et de chaises, d'un petit coin cuisine, de toilettes et d'une douche, tandis que l'étage supérieur comporte trois lits. La cellule dispose également d'une petite terrasse, normalement accessible de 8 heures à 20 heures, qui donne sur une cour intérieure. La cellule est toujours fermée et les détenus sont autorisés à se promener pendant une heure par jour dans une cour intérieure couverte par un treillis métallique. Les repas sont toujours pris à l'intérieur de la cellule fermée, avec le repas préparé par l'administration pénitentiaire ou par les détenus dans leur propre petite cuisine, avec des aliments qu'ils peuvent acheter exclusivement de l'administration pénitentiaire (les aliments préparés à l'extérieur ne sont pas autorisés).

Une fois par semaine, les détenus de chaque cellule ont le droit de se retrouver dans une salle de réunion avec d'autres détenus, pour un nombre maximum de dix. Les réunions entre détenus de sexe différent ne sont pas autorisées. Bien que la prison soit équipée de zones de travail, de loisirs et d'activités physiques, Me Aşçı (ainsi que les autres avocats y détenus) n'est pas autorisé à les utiliser, la seule activité physique qu'il pratique étant de jouer au volley-ball à l'intérieur de sa cellule avec ses compagnons de cellule. Les détenus disposent d'un équipement de télévision, qui ne capte que les chaînes du gouvernement national. S'ils veulent écouter la radio, les détenus peuvent le faire en achetant un appareil radio fourni par l'administration pénitentiaire, qui ne leur permet de recevoir qu'une sélection limitée de stations. Les détenus ne peuvent acheter que les journaux et périodiques autorisés par l'administration pénitentiaire. Chaque détenu ne peut conserver plus de dix livres dans sa cellule; pour obtenir de nouveaux livres au-delà de dix, il faut les échanger avec ceux que l'on possède déjà. Les imprimés dans des langues autres que la langue turque ne sont pas autorisés. Le matériel de papeterie ne peut être acheté que par l'intermédiaire de l'administration pénitentiaire. Chaque détenu peut utiliser un

ordinateur et une imprimante de l'administration pénitentiaire pour un maximum de deux heures par semaine, sans accès à l'internet et au courrier électronique.

Pendant la visite du 21 février 2025, Me Aşçı a partagé avec Me Fraticelli sa surprise pour la récente mise en liberté de Me Betül Kozağaçlı et de Me Seda Şaraldı, Compte tenu de la sévérité croissante, parfois cruelle, des Parquets de Turquie à l'encontre des avocats et des opposants politiques du gouvernement turc. Me Aşçı a indiqué que plusieurs de ses collaborateurs ont été récemment arrêtés et emprisonnés à Silivri. Il a également indiqué que la répression se concentre aussi sur les membres des associations des familles des détenus et des personnes qui soutiennent les prisonniers pour leurs besoins les plus élémentaires. La répression se concentre également sur les représentants des syndicats de travailleurs: le syndicat des travailleurs du secteur textile a récemment déclaré une grève dans la ville de Gaziantep et le président de ce syndicat a été immédiatement arrêté. Parfois, on assiste à des faits surréalistes: récemment, une astrologue a été arrêtée pour avoir publié un horoscope sur un personnage politique. À l'intérieur de la prison, le contrôle et la limitation de l'entrée d'écrits est de plus en plus restrictif. Récemment, on a refusé de mettre en prison une partition musicale, considérée comme un message crypté potentiel. En cas d'échange entre détenus de dessins ou de notations musicales, l'administration pénitentiaire ouvre immédiatement une procédure disciplinaire à l'encontre des détenus concernés.

Me Aşçı a remercié pour les visites et a exprimé sa gratitude à l'OIAD et aux avocats étrangers pour leur présence continue, qui lui donne du courage et un sentiment de proximité et de solidarité.



Bonjour, ne vous inquiétez pas pour nous. Nous allons très bien. Vous nous donnez de la force; comment pourrions-nous ne pas aller bien? Je vous souhaite du succès. Nous sommes toujours avec vous. Vous êtes aussi dans nos esprits et dans nos cœurs. Behiç Aşçı

1.2Av. Barkın Timtik



Me Barkın Timtik, 46 ans, est membre de ÇHD et du HHB. Arrêtée à plusieurs reprises depuis 2013, elle est détenue à la prison de Silivri depuis 2017. Elle purge une peine de 20 ans et 6 mois d'emprisonnement pour les délits d'organisation, participation et propagande de l'organisation terroriste DHKP/C. Elle est la sœur d'Ebru Timtik, l'avocate accusée dans le même procès et pour les mêmes délits, qui est décédée le 27 août 2020, après 238 jours de grève de la faim subie pendant sa détention dans la même prison de Silivri.

Pour l'auteur de ce rapport, il s'agissait de la sixième rencontre avec sa collègue Barkın. Après deux rencontres précédentes en novembre 2023 et juin 2024, au cours desquelles elle était apparue particulièrement abattue, lors de cette dernière rencontre Barkın s'est montrée en bonne santé et de bonne humeur. Après avoir brièvement évoqué son procès, qui s'est achevé avec le rejet de son pourvoi en de cassation, elle a fait part de sa volonté de saisir la Cour européenne des droits de l'homme. Barkın a ensuite évoqué les conditions difficiles auxquelles sont soumis les détenus dans les prisons de type «F» et s'est inquiétée des menaces constantes que reçoivent les prisonniers de la part du personnel pénitentiaire qui, lorsqu'ils protestent contre la restriction de leurs droits, sont menacés d'être transférés dans des prisons de type «X» et «Y», ces derniers étant des établissements pénitentiaires de nouvelle conception où le régime d'isolement est encore plus extrême et le contact humain des détenus quasiment annulé. Me Timtik a ensuite posé des questions sur le monde extérieur, sur la situation politique dans le monde et sur les activités et initiatives des avocats en Europe et en Italie. Pour ce qui concerne les avocats menacés dans le monde, Me Timtik a demandé, en particulier, d'être informée sur la situation actuelle en Tunisie, le pays sélectionné comme protagoniste pour la Journée Internationale du Juste Procès IFTD – Prix Ebru Timtik 2025 - et notamment sur l'affaire judiciaire de Me Sonia Dahmani pendant devant les Cours de justice à Tunis.

Elle a été enchantée et amusée d'apprendre que des avocats de Bologne ont fondé une chorale qui se produit en public. Elle a ensuite parlé de sa passion pour la poésie

et a chanté une chanson dont la mélodie et les paroles ont été composées par elle-même.

Barkin a montré beaucoup de reconnaissance pour la visite reçue. Elle a déclaré que la présence des observateurs dans la prison à ses côtés et aux côtés des avocats ses codétenus est très importante, non seulement parce qu'elle leur donne de l'énergie et du courage, mais aussi parce qu'elle montre à l'administration pénitentiaire que les conditions de vie des détenus sont surveillées par les institutions juridiques internationales, ce qui permet d'éviter ou de limiter les traitements inhumains ou violents qui se sont produits à d'autres occasions.

1.3 Av. Oya Aslan



Me Oya Aslan est elle-même l'une des avocates et avocats qui ont subi le procès contre l'association ÇHD et pour les mêmes motifs imputés aux autres avocats accusés. La sentence rendue dans ce procès lui a condamnée à 16 ans et 6 mois d'emprisonnement. Elle est détenue à la prison de Silivri depuis environ trois ans. C'était la quatrième fois que le rédacteur de ce rapport rendait visite à Oya en prison.

La conversation avec Me Aslan a surtout porté sur son état de santé. En effet, Oya souffre d'une forme sévère d'arthrite cervicale qui irradie de fortes douleurs, au point de l'empêcher de se servir de son bras droit et de sa main. Après de nombreuses demandes restées lettre morte, en 2023 la direction de la prison a finalement autorisé Oya à être examinée par des médecins spécialistes, qui lui ont prescrit des cycles d'électrothérapie à l'aide d'un appareil TENS. Pendant près d'un an, la direction a rejeté toutes les demandes d'Oya visant à acheter cet appareil, même aux frais de sa famille, à tel point que, lors de la visite que le rédacteur de ce rapport lui avait rendu en novembre 2023, Oya semblait souffrir énormément et se trouvait dans un état de prostration profonde. Heureusement, au cours des derniers mois, Oya a finalement pu commencer un traitement et le poursuivre presque régulièrement, avec de grandes améliorations et une bonne récupération de la fonction des membres.

Me Aslan n'a pas voulu pas parler de son procès ou de sa situation carcérale, mais souhaitait obtenir des nouvelles du monde extérieur: sur la situation politique internationale, en Europe et en Italie, sur la vie et les problèmes des avocats européens, sur les spectacles, la musique, l'art. Oya est une grande amatrice d'architecture, d'art et de photographie et a exprimé le souhait de recevoir des photos d'œuvres d'art et de monuments, de paysages et de beautés naturelles de l'extérieur. Oya a également déclaré qu'au cours de ses années d'emprisonnement, elle avait écrit un scénario de film sur la vie et le sacrifice d'Ebru Timtik et que son rêve serait qu'un jour, un producteur international veuille réaliser un film basé sur son travail.

Pendant la visite de Me Frticelli du 21 février, Me Aslan lui a communiqué que récemment M.me Lerzan Caner avait été arrêtée et colloquée dans sa même cellule. Lerzan est la traductrice qu'a accompagné et assisté les observateurs internationaux de langue française et italienne à l'occasion de nombreuses audiences de plusieurs procès, notamment le grand procès contre les avocats appartenant à l'association ÇHD. Les accusations à l'encontre de M.me Caner (qui n'est pas à sa première expérience de détention) sont celles de participation et propaganda à faveur d'une organisation terroriste.

Me Aslan a remercié chaleureusement les observateurs internationaux pour leurs plusieurs visites régulières et pour avoir ainsi contribué à résoudre ses besoins thérapeutiques. Elle a voulu aussi laisser un message de salutation et une pensée de gratitude pour tous les collègues étrangers, en écrivant quelques mots de sa propre main.

1.4. Av. Selçuk Kozağaçlı



Selçuk Kozağaçlı est avocat et membre du People's Law Office, qui a travaillé sur de nombreuses affaires relatives aux droits de l'homme. Selçuk Kozağaçlı est connu pour son travail sur la catastrophe de la mine de Soma, la pire catastrophe minière de l'histoire de la Turquie, qui a coûté la vie à 301 mineurs. Il est également président de

la CHD, une association qui se concentre sur le droit à la vie et plaide pour la prévention de tous les types d'atteinte aux droits fondamentaux et à la dignité humaine. Le 22 novembre 2016, la CHD a été fermée par un décret gouvernemental émis dans le cadre de l'état d'urgence.

Selçuk Kozağaçlı a été arrêté en novembre 2017 et accusé d'« appartenance à une organisation terroriste ». Il a été signalé que pendant sa détention provisoire, il a été maintenu à l'isolement pendant une longue période. Avec quatre autres avocats, Selçuk Kozağaçlı a entamé une grève de la faim le 24 janvier 2019 pour protester contre les irrégularités de leur procès et les graves préoccupations concernant l'indépendance de la justice.

Le 20 mars 2019, la 37e chambre pénale du tribunal d'Istanbul, au palais de justice de Silivri, l'a condamné avec 17 autres avocats pour des crimes liés au terrorisme. Selçuk Kozağaçlı a été condamné à 11 ans et 3 mois de prison.

Selçuk Kozağaçlı a reçu le prix Lawyers for Lawyers 2019. î

La conversation avec Selçuk porte principalement sur la demande qu'il a présentée par l'intermédiaire de ses avocats concernant la possibilité d'une libération conditionnelle pour bonne conduite, ayant maintenant purgé les trois quarts de sa peine d'emprisonnement et la comparution le 10.02.2025 devant la commission pour les décisions relatives à l'affaire.

Notre collègue nous explique que de nombreux rapports, documents et dossiers d'observation et d'évaluation psychologique le concernant ont été analysés devant la Commission pour la demande de libération conditionnelle.

La demande a été rejetée et une nouvelle demande sera possible vers mai 2025. Me Kozağaçlı a illustré à Me Fraticelli les motivations (incroyables et surréalistes) pour lesquelles sa demande de mise en liberté anticipée a été refusée, à savoir : 1) pendant sa détention, il aurait crié des slogans pour soutenir la résistance des prisonniers détenus pour des raisons politiques; 2) il aurait reçu courriers et correspondance lettres qui l'incitaient à la résistance; 3) certains «livres interdits» lui auraient été envoyés de l'extérieur (apparemment, le gouvernement turc aurait élaboré une liste de «publications interdites», dont la circulation est considérée comme signe d'appui aux instances terroristes de la part des lecteurs de celles-ci), 4) il aurait fait usage de ses droits avec des «mauvaises intentions», et 5) si mis en liberté, il y aurait eu le risque qu'il se serait engagé dans des «activités dangereuses».

Ce qui frappe le plus, c'est la force et la dignité de cet homme, son énergie et sa volonté de continuer à se battre et de ne jamais abandonner.

Il nous communique son immense joie pour sa femme Betül, libérée le 12 février 2025. Le 21 février, Me Fraticelli a assisté personnellement à l'émouvante première rencontre entre les deux époux depuis la mise en liberté de Betül.

Nous nous quittons dans une étreinte forte et vigoureuse avec la promesse de nous revoir bientôt.

Visite à la prison de Tekirdag 19 février 2025

1.5 Av. Engin Gökoğlu



Le 19 février 2025, la délégation d'observateurs internationaux s'est rendue à Tekirdag une ville située à environ deux heures et demie de route d'Istanbul, pour rencontrer les avocats Engin **Gökoğlu**, Özgür Yılmaz et Süleyman Gökten, tous détenus dans la prison de type «F» de cette ville.

Les contrôles à l'entrée de la prison ont été particulièrement poussés, avec une fouille corporelle minutieuse. L'entretien a duré exceptionnellement peu de temps, à peine 30 minutes.

Le 30 octobre 2017, l'avocat et défenseur des droits de l'homme Engin Gökoğlu a été torturé par des gardiens de prison à la prison de type T n° 2 de Tekirdağ. Le 20 septembre 2017, 14 avocats du People's Law Office, dont Engin Gökoğlu, ont été accusés d'avoir des liens avec le Parti-Front révolutionnaire de libération du peuple (DHKP-C), reconnu comme organisation terroriste en Turquie. Ils sont en garde à vue depuis le 12 septembre 2017.

Engin Gökoğlu est membre du ÇHD et a travaillé au HHB sur des affaires très médiatisées de droit pénal et de droit du travail. Il a été l'avocat des militants incarcérés Nuriye Gulmen et Semih Ozakca, qui ont entamé une grève de la faim pour protester contre les licenciements illégaux pendant l'état d'urgence.

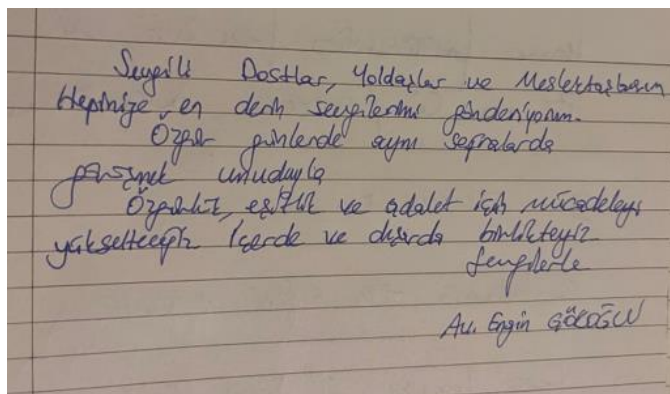
En septembre 2017, il a été arrêté pour terrorisme. Il a été libéré le 14 septembre 2018, mais a été de nouveau arrêté quelques heures plus tard. Le 20 mars 2019, il a été condamné par la 37e chambre pénale d'Istanbul à 10 ans et six mois de prison pour « appartenance à une organisation terroriste ». Ces condamnations et jugements ont

été confirmés par la Cour d'appel régionale d'Istanbul le 8 octobre 2019 et, épar la suite, aussi par Cour suprême le 3 septembre 2020.

Le 3 novembre 2017, le People's Law Office a signalé qu'Engin Gökoğlu avait dû être opéré après avoir été battu et torturé par des gardiens de prison quatre jours auparavant. L'incident s'est produit après qu'un groupe de huit prisonniers, dont Engin Gökoğlu, a été séparé et réparti dans deux cellules. Après la séparation, les prisonniers ont commencé à protester en scandant des slogans et en frappant les portes des cellules, ce qui a suscité une réaction violente de la part des gardiens masqués. Les fenêtres des cellules ont été brisées et des canons à eau ont été utilisés à travers les ouvertures, dispersant les prisonniers qui avaient refusé de laisser entrer les gardes masqués. Les prisonniers ont ensuite été violemment battus à coups de matraque et traînés à travers les débris de verre sur le sol. Les gardes ont cassé le bras d'Engin Gökoğlu alors qu'il était menotté par derrière, et à la suite des troubles, le défenseur des droits de l'homme a été placé dans un fauteuil roulant où il a été de nouveau battu. Il n'a pas été soigné pour ses blessures et a été contraint d'attendre des heures avant d'être emmené à l'hôpital pour recevoir des soins médicaux. Le défenseur des droits de l'homme n'a pas pu être vu par un orthopédiste pendant trois jours. Il est actuellement détenu dans une cellule de la prison de type T n° 2 de Tekirdağ en attendant une intervention chirurgicale et n'a pas pu récupérer ses effets personnels.

La situation concernant la sécurité et la santé physique et psychologique de Me Engin Gökoğlu est préoccupante, car il est déprivé d'accès à une assistance médicale. Il a été victime en prison de torture ainsi que les accusations portées contre lui, car je pense qu'elles sont directement liées à son travail pacifique et légitime en tant qu'avocat des droits de l'homme.

Me Engin Gokoglu a remercié pour la visite et a exhorté les observateurs internationaux à maintenir leur attention la plus élevée sur les violations de l'État de droit et des droits de l'homme en Turquie, et à continuer à assister aux audiences des tribunaux, à rendre visite aux avocats en prison, à leur envoyer des courriers de soutien, et à témoigner en Europe et dans le monde entier sur la situation dans ce pays.



Chers amis, camarades et collègues, Je vous adresse mes plus chaleureuses salutations. J'espère vous rencontrer autour d'une table de diner lors des jours libres! Nous continuerons de lutter pour la liberté, l'égalité et la justice. Nous sommes toujours ensemble, emprisonnés ou dehors / dedans et dehors. Cordialement, Engin Gökoğlu

1.6 Av. Özgür Yılmaz



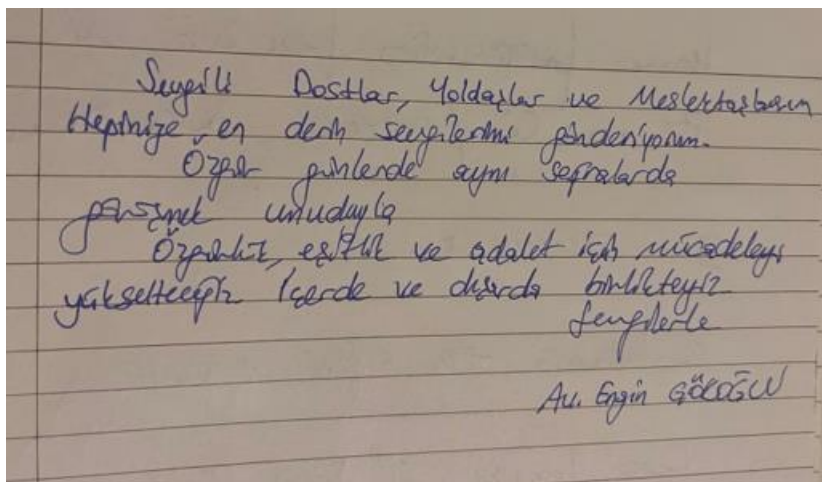
Me Özgür Yılmaz est un membre du ÇHD qui a travaillé sur des affaires importantes de droits humains au sein du HHB.

Il a été arrêté le 12 septembre 2017 pour des accusations liées au terrorisme. Il a été libéré le 14 septembre 2018, mais a été de nouveau arrêté le 26 juin 2020. Il aurait

aurait été torturé lors de son arrestation à Istanbul.

Le 20 mars 2019, il a été condamné par la 37e chambre pénale de la Cour d'assises d'Istanbul à 13 ans et six pour le délit présumé d'«appartenance à une organisation terroriste». Ces condamnations et peines ont été confirmées par la cour d'appel d'Istanbul le 8 octobre 2019 et par la Cour le 3 septembre 2020.

En novembre 2022, Özgür Yılmaz a été condamné à une année supplémentaire de prison pour «avoir fait de la propagande pour une organisation terroriste». La condamnation et le jugement sont définitifs.



Nous vous aimons tous. Nous avons soutenu les opprimés tout le temps. Vous avez un si bon cœur, votre soutien est si important et précieux pour nous. Nous ne nous rendrons jamais ! Nous gagnerons ! -Özgür Yılmaz

1.7 Av. Süleyman Gökten



Me Süleyman Gökten est un membre du CHD qui a travaillé au HHB sur des affaires de droit du travail de grande envergure.

Il a été arrêté le 12 septembre 2017 pour terrorisme. Il a été libéré le 14 septembre 2018, mais a été de nouveau arrêté le 26 juin 2020. Le 20 mars 2019, il a été condamné par le 37e tribunal pénal de grande instance d'Istanbul à 10 ans et 6 mois pour les délits présumés d'« appartenance à une organisation terroriste » et de « propagande pour une organisation terroriste ». Ces condamnations ont été confirmées par la Cour d'appel d'Istanbul le 8 octobre 2019 et par la Cour suprême le 3 septembre 2020.

Au moment de la mission, il est détenu dans la prison de Tekirdağ.

Pendant l'entretien, il nous a parlé des terribles conditions de détention à Tekirdag, de l'impossibilité de lire librement des livres, des journaux, d'écouter la radio et puis presque tout le temps, il parle de sa fille de 12 ans, qu'il ne voit qu'une à deux fois par an, et qui vit maintenant en Grèce avec sa mère, et qui semble souffrir le plus du manque et de l'éloignement.

Tous les avocats interrogés ont été placés en isolement dans de petits groupes, avec des contacts extrêmement limités avec d'autres personnes.

Ce sont tous des prisons de type F à haute sécurité. Les prisons de type F sont conçues de telle sorte que les personnes sont détenues dans des cellules individuelles ou pour trois personnes qui comprennent une «cour» très petite exclusive à ces cellules.

Un système similaire de petites cellules d'isolement est également appliqué dans la prison de haute sécurité de Silivri, où sont détenus Oya Aslan, Selçuk Kozağaçlı, Behiç Aşçı et Barkin Tımtık.

Les prisons de type F et ce type d'isolement en petits groupes ont été critiqués pour l'environnement et le manque d'activités communes pour les détenus en dehors des cellules. La Turquie a adhéré à la Convention européenne pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants, qui autorise le Comité européen pour la prévention de la torture (CPT), un organisme d'experts indépendants, à surveiller les conditions et le traitement des détenus dans les États contractants. Le CPT a déclaré, notamment en ce qui concerne les prisons de type F en Turquie, que « les unités d'habitation plus petites pour les détenus ne doivent en aucun cas conduire à un système généralisé d'isolement en petits groupes ».

La délégation internationale a été informée par les avocats détenus que les conditions d'isolement sont l'un des aspects les plus difficiles et les plus angoissants de leur détention. Ils sont détenus dans une cellule pour deux personnes, tandis que les autres sont détenus dans des cellules pour trois personnes. Tous ont très peu d'occasions de socialiser avec des personnes en dehors de leur cellule. Bien que le règlement de la prison prévoit que les détenus puissent passer périodiquement quelques heures avec certaines personnes des cellules voisines (le nombre et la régularité varient d'une prison à l'autre), il nous a été rapporté que dans la pratique, cela se produit rarement. Les contacts avec les autres détenus sont souvent refusés ou limités à titre de mesure disciplinaire.

L'un des avocats interrogés a informé la délégation que, bien que les détenus devraient pouvoir avoir des contacts avec un maximum de 5 personnes pendant deux heures au moins une fois par mois, ce contact leur a été refusé et, depuis quelques mois, ils n'ont plus eu de contacts avec d'autres personnes en dehors de leur cellule. Ils ont déclaré que le seul moyen de communiquer avec les autres détenus était un petit trou dans la porte de leur cellule.

D'autres avocats interrogés ont fait des déclarations similaires. La communication avec les autres détenus est souvent interdite ou fortement limitée et les avocats

utilisent de petits trous d'aération pour communiquer avec les autres personnes par la voix ou par d'autres moyens. Un autre avocat a informé la délégation que, bien qu'il devrait avoir droit à 10 heures de contact par semaine

Pour le reste, Me Gökten est un battant et il nous exhorte à ne pas abandonner et à poursuivre notre engagement pour dénoncer les conditions dans lesquelles la profession d'avocat est actuellement contrainte en Turquie.

Un très grand merci à Me Balım Idil Deniz et à Me Naim Eminoğlu, sans la volonté et le dévouement desquels ces visites aux collègues détenus n'auraient pu être réalisées.

Bologne- Turin, 8 mars 2025

Avv. Antonio Fraticelli

Avv. Barbara Porta